



L'ordre du jour concerne :

- 1- Plan de financement définitif
- 2- Prêt
- 3- Règlement de la salle des fêtes
- 4- Révision tarifs concession cimetière et columbarium
- 5- Contamination des nappes par le nucléaire

N° 62

Commune de MONCETZ-LONGEVAS Questions diverses et tour de table

Compte-rendu du conseil municipal réuni le **18 novembre 2019** –

Par suite à la convocation du 13 novembre 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 18 novembre 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Catherine Tschambser, Sylvain Rollet, Evelyne Brisson, Éric Chicault. Absent excusé ayant donné procuration : David Leblanc à Catherine Tschambser Absents non excusés : Jérôme Sarrazin, Céline Kasperek, Stéphanie Brasseur.

Christian Lallemand est élu secrétaire de séance.

1- Plan de financement définitif : Les travaux sont estimés à :

- 1 291 889 € TTC pour la salle des fêtes
- 699 078 € TTC pour la mairie

Le total des travaux s'élèvent à 1 990 967 €. Les subventions annoncées à 1 159 419 € correspondant à 70 % du projet. Le plan est validé à l'unanimité.

2- Prêt : Pour financer l'ensemble du projet un emprunt à hauteur de 400 000 € est nécessaire. Le crédit agricole propose un prêt sur 15 ans au taux de 0,79 %. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

3- Règlement de la salle des fêtes : Au regard des situations particulières qui se sont présentées, il était nécessaire d'affiner le règlement intérieur. La commission s'est réunie le 12/11/2019 afin d'établir une proposition étudiée. Après débat les propositions sont retenues par le conseil.

4- Révision tarifs concession cimetière et columbarium : Les tarifs sont établis sur la base des indices de prix à la consommation et à la construction. La répercussion est intégralement appliquée aux tarifs des concessions du cimetière et du columbarium. L'augmentation des tarifs est adoptée à l'unanimité.

5-Contamination des nappes par le nucléaire : Le projet d'installer une blanchisserie pour le linge contaminé provenant des différents sites français et étrangers est prévu du côté de Joinville.. L'ARS a émis un avis défavorable le 15 avril 2018 alors que la DREAL a émis un avis favorable. Devant le risque potentiel de pollution de la nappe phréatique, le conseil à l'unanimité se prononce contre ce projet.

Questions diverses et tour de table :

- **éclairage RN44 (travaux 2020)** : Devant la défaillance de l'éclairage public de la route nationale, il sera nécessaire de remplacer les ampoules à mercure par des leds dès que possible.
- **SIEM** : le rapport annuel du SIEM est projeté
- **divagation des chats sur le territoire communal** : Alertés par les habitants, il a été nécessaire d'élaborer une réponse circonstanciée qui fait l'objet d'une publication sur le site de la mairie.
- **tour de table** : Mme Tschambser évoque la vente de cartes de Noël par la section scrap du comité des fêtes au profit du Téléthon. Une info population sera faite en temps utile. M. Bruggeman évoque la prochaine réunion de l'AFR où il sera question l'avenir de l'association suite au départ programmée de sa présidente.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h05.

Fait à Moncetz-Longevas le 19 novembre 2019
Le secrétaire de séance : Christian Lallemand

(affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).